

Contrat AMAP Vert de Terre

Panier Pain

avril – septembre 2019

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/la producteur/trice	Le/la Réfèrent(e)
Nom :	Cécile Raffetin	Sarah Desbois
Adresse :	285 chemin de Beaume Ranque 26420 Vassieux-en-Vercors	97 imp du Gerbier 38250 Villard-de-Lans
Tél :	Tel : 06 02 33 61 99	tél : 07 52 03 58 23
Mél :	ceraf586@orange.fr	sarah.desbois@free.fr

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 15/04, 2^{ème} chèque : 15/06, 3^{ème} chèque : 15/07, 4^{ème} chèque : 15/09.

Type de pain à titre indicatif pour la saison avril-septembre 2019

Pain au levain semi-complet. Le Méteil est un pain fait avec de la farine de blé T80 semi-complète et de farine de seigle complète.

Nature ou Méteil nature		Sésame		Méteil aux raisins secs		Graines		Noix (non disponible en juillet-oct)	
500 gr	2,40 €	500 gr	2,60 €	500 gr	3,00 €	500 gr	3,00 €	500 gr	3,00 €
1 kg	4,60 €	1 kg	5,00 €	1 kg	5,80 €	1 kg	5,80 €	1 kg	5,80 €

Merci d'écrire dans les cases le type de pain choisi – Préciser un « M » si vous le souhaitez cuit en moule

Vous avez la possibilité de commander plusieurs pains par semaine

Pour avoir 500g de pain Méteil (moulé) et 1kg de pain aux graines (non moulé), voyez l'exemple de la première colonne

		AVRIL				MAI					JUN			
	<i>exemple</i>	V 5	V 12	V 19	V 26	V 3	V 10	V 17	V 24	V 31	V 7	V 14	V 21	V 28
Nature														
Méteil	<i>500g M</i>													
Sésame														
Méteil raisins														
Graines	<i>1kg</i>													
Noix														

	JUILLET				AOÛT					SEPTEMBRE			
	V 5	V 12	V 19	V 26	V 2	V 9	V 16	V 23	V 30	V 6	V 13	V 20	V 27
Nature													
Méteil													
Sésame													
Méteil raisins													
Graines													
Noix	Merci de ne pas commander de pain aux noix à cette période												

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Fait en 2 exemplaires à le/...../..... Le consom'acteur Le producteur